

# Bienvenue sur le site d'information sur l'A.G.C.S.

26 novembre 2003

L'A.G.C.S. est l'Accord Général sur le Commerce des Services. Cet accord international est négocié au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (O.M.C.). Il contient des règlements qui vont bouleverser nos vies et nos sociétés ...

mais on n'en parle jamais.

Tout citoyen devrait être informé sur un accord politique de cette ampleur. Ce site vous renseigne sur ce qu'est l'A.G.C.S. Il contient un appel pour :

- suspendre les négociations de l'A.G.C.S.
- mener un débat démocratique et public sur l'A.G.C.S.
- exiger un bilan indépendant de l'action de l'O.M.C., qui bien que prévu à sa création, n'a jamais eu lieu.

Il faut mettre les médias et le monde politique devant leurs responsabilités, exiger des informations sur l'A.G.C.S., en débattre ensemble au niveau national et européen pour décider si l'on a besoin de l'A.G.C.S. ou pas.

Ce site donne aussi un complément d'informations sur l'O.M.C., son tribunal l'O.R.D., et le rôle de la Commission Européenne qui négocie l'A.G.C.S. pour tout pays membre de l'U.E.

Après avoir lu, et si vous êtes convaincu de la nécessité de ce débat, vous pourrez interpellier et informer vos concitoyens en mettant les affiches sur vos fenêtres, sur votre vitres de voiture, sur votre lieu de travail, dans votre quartier, etc.

Ce document est disponible en version électronique sur le site internet à l'adresse <http://agcs.free.fr> ou en nous contactant à l'adresse courriel [agcs@free.fr](mailto:agcs@free.fr). La reproduction de ce document est autorisée pour toute fin autre que commerciale. Sur toute copie doit apparaître la mention du copyright.

Eric Rivals, © 2003

[agcs@free.fr](mailto:agcs@free.fr)